Agrandissement du Palais des Nations à Genève

Autor(en): **Stencek, Georges / Rigot, Hubert / Amstein, Rudolf**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Bauzeitung**

Band (Jahr): **88 (1970)**

Heft 3: **ASIC-Ausgabe**

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-84402

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Dans cette optique, l'on devine quel rôle éminent jouent la connaissance et la confiance réciproques, acquises au long d'années, voire de décennies de collaboration entre l'architecte et son discret, mais efficace conseiller. Là, l'Ingénieur-Conseil en pleine possession de son métier et qui met lui-même «la main à la pâte» ne saurait être concurrencé par une quelconque formation anonyme, composée d'éléments interchangeables et axée sur le profit! Bien souvent, le calcul et la construction ne sont possibles que maquette devant les yeux. Sur des chantiers éparpillés en Suisse ou à l'étranger, il faut, à chaque coup, travailler avec une entreprise locale et s'adapter à des techniques différentes. Il faut donc garder une élasticité, une disponibilité extrêmes tant vis-à-vis de l'architecte que vis-à-vis de l'entrepreneur. Il arrive aussi de devoir «marcher dans le brouillard», par exemple tracer des fondations de clocher sans connaître encore les caractéristiques de la superstructure et des lourdes cloches, qui, 30 mètres plus haut, sonneront un jour à toute volée! C'est donc bien à une construction complexe et pleine d'exigences que l'on a affaire, et l'importance réduite du chantier n'y apporte guère de soulagement: au contraire, son influence est plutôt négative... sur le montant des honoraires!

La construction d'églises, c'est le domaine de prédilection de l'individualiste qui aime son métier et ne craint pas les responsabilités, la construction d'églises, c'est vraiment du travail «sur mesure».

Adresse de l'auteur: *César Prince*, Kahlstrasse 16, 4000 Bâle.

Agrandissement du Palais des Nations à Genève

DK 725.1

Par **G. Stencek**, Genève, **H. Rigot**, Carouge, et **R. Amstein**, Zurich

Les Nations Unies ont décidé d'agrandir le Palais des Nations, construit avant guerre par la Société des Nations. Les nouveaux bâtiments, qui prolongeront le Palais existant, dans la direction Lausanne, comprendront principalement:

– un centre de conférences d'environ 190000 m³ abritant:
4 grandes salles circulaires d'environ 40 m de diamètre, superposées deux à deux et pouvant chacune accueillir 800 à 1000 personnes; les bureaux de conférences, halls et locaux annexes correspondants; une imprimerie avec le centre de distribution de documents occupant l'un des sous-sols; une centrale de ventilation et de climatisation occupant l'autre sous-sol

– un centre administratif d'environ 150000 m³ abritant:
6 salles de commission; les studios de radio et télévision; l'entrée principale; la centrale de réfrigération; les locaux annexes tels que banque, poste, vestiaire, service des visiteurs, etc.; 7 étages de bureaux

– un garage à 4 niveaux de 450 places, d'environ 45000 m³, avec rampe d'accès

– les liaisons souterraines et aériennes avec les bâtiments existants

Les nouveaux bâtiments seront entièrement climatisés. L'ossature de leurs étages inférieurs sera construite en béton armé, alors que celle de leurs superstructures sera réalisée en charpente métallique (environ 6000 t).

Le nombre, la diversité des nouveaux locaux (salles de conférences, de commission, studio télévision et radio, poste, banque, imprimerie, centrales de climatisation) et la complexité des installations techniques (climatisation, éclairage des salles pour télévision couleurs, interprétation simultanée) ont imposé aux architectes, assistés d'ingénieurs conseils indépendants, mandatés directement par le maître de l'ouvrage, des études et recherches d'une ampleur inhabituelle.

Par ailleurs, les délais imposés pour la construction des nouveaux bâtiments, dont la mise en service est prévue en automne 1971, ont exigé des architectes et ingénieurs des études

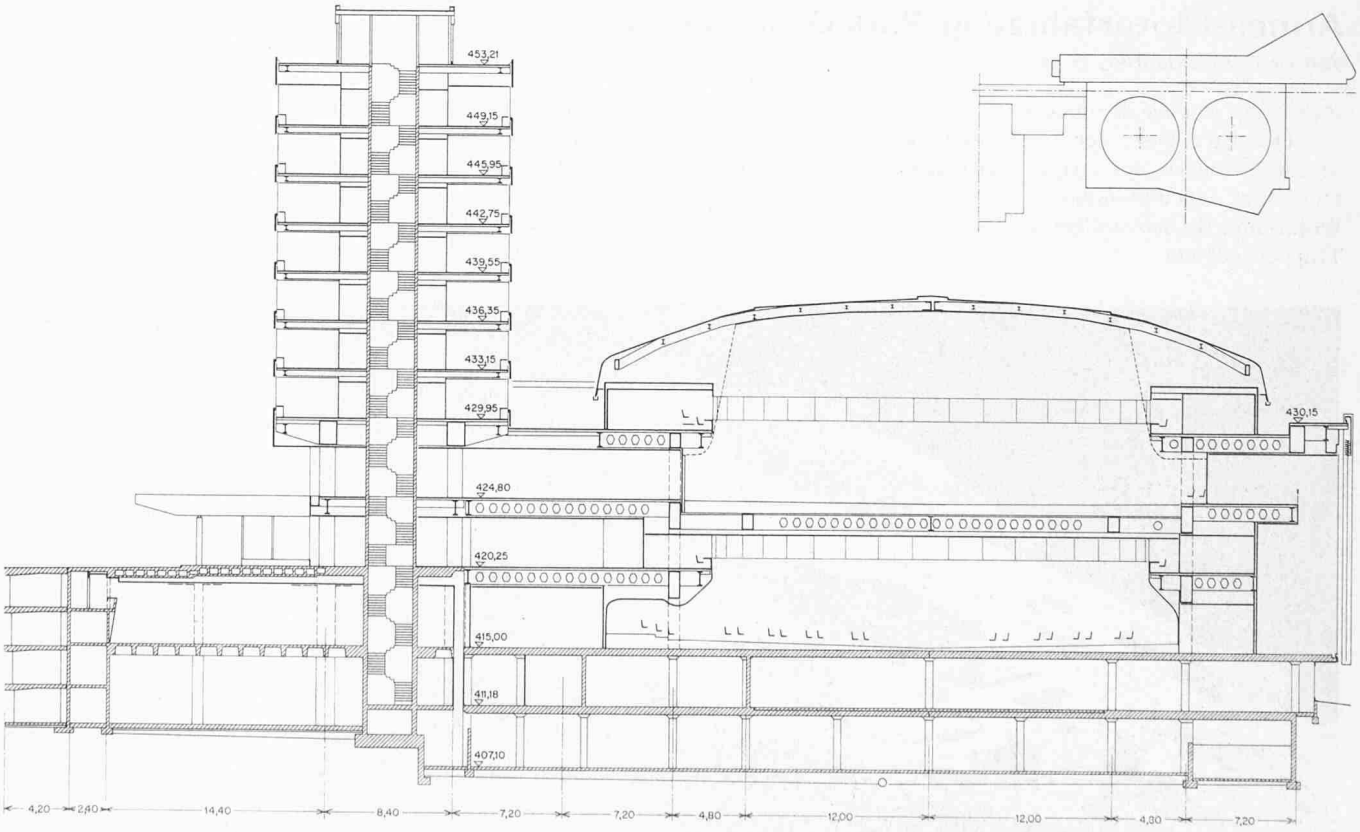

Coupe 1:500 des nouveaux bâtiments du Palais des Nations à Genève (en haut plan du bâtiment 1:4500 environ)

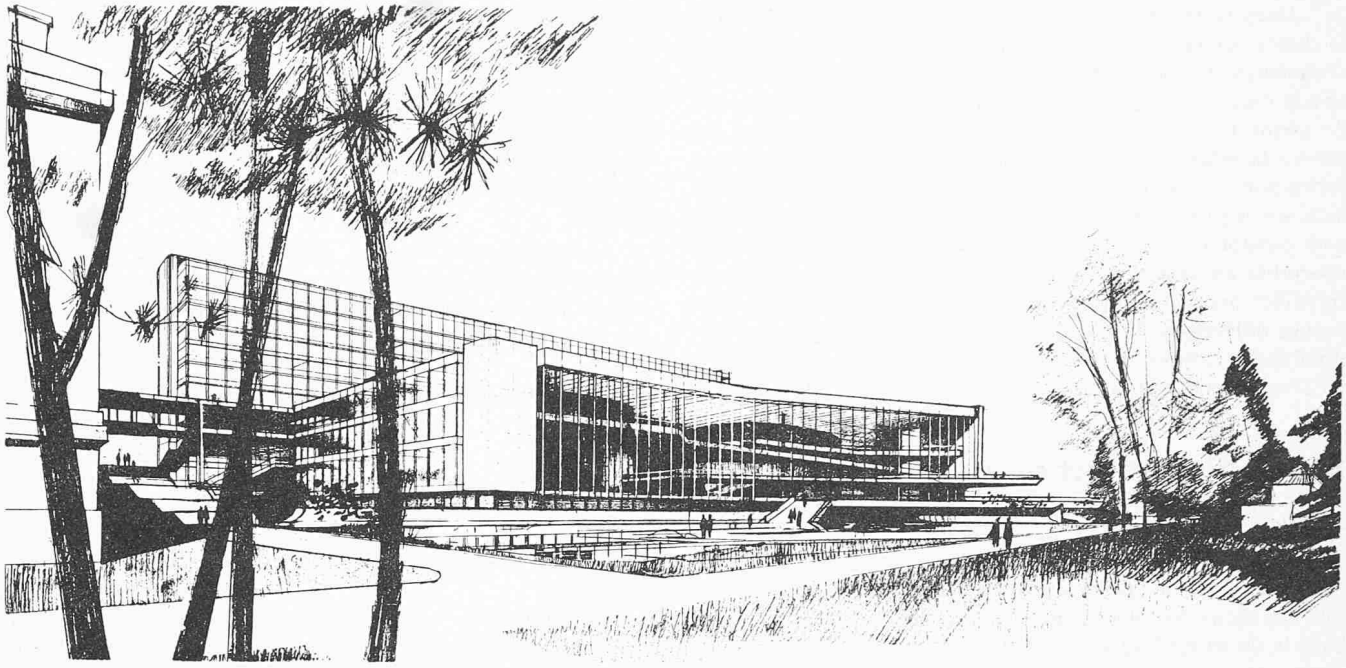

Dessin perspectif des nouveaux bâtiments du Palais des Nations

poussées de coordination, d'autant plus que d'importantes décisions concernant les structures et les aménagements intérieurs n'ont pu être prises qu'après l'ouverture du chantier, un projet d'une telle importance évoluant constamment.

Les plans de ce projet portent les noms suivants:

– *Architectes:* E. Beaudoin, F. Bouvier, A. Gaillard et A. Lozeron.

– *Ingénieurs conseils* pour le béton et les charpentes métalliques: Ed. Bourquin, ASIC, et G. Stencek, ASIC.

– *Ingénieurs conseils* pour le chauffage et la climatisation: H. Rigot, ASIC, et S. Rieben, ASIC.

– *Ingénieurs conseils* pour l'électricité: E. Brauchli, ASIC, et R. Amstein, ASIC.

Cube des nouveaux bâtiments:	385000 m³ environ
Coût approximatif:	Fr. 85000000.—
Construction:	1968–1971

Adresses des auteurs: *Georges Stencek*, 8, chemin Rieu, 1208 Genève, *Hubert Rigot*, 7, av. Vibert, 1227 Carouge, et *Rudolf Amstein*, Mühlebachstrasse 43, 8008 Zurich.

Armee-Motorfahrzeug-Park Othmarsingen

DK 728.949

Von Dr. **E. Staudacher**, Zürich

Zweck und Umfang der Anlage

Der Park dient der Unterbringung und Wartung von Motorfahrzeugen der Armee (luftbereifte und Raupenfahrzeuge aller Art) und umfasst:

Wohn- und Betriebsstoffgebäude
Truppengebäude
3 zweistöckige Einstellhallen
Servicegebäude
Werkstatt mit Verwaltungstrakt
Einfahrtrakt
1 Abwasserreinigungsanlage
Eisenbetonbeläge in beträchtlichem Umfange

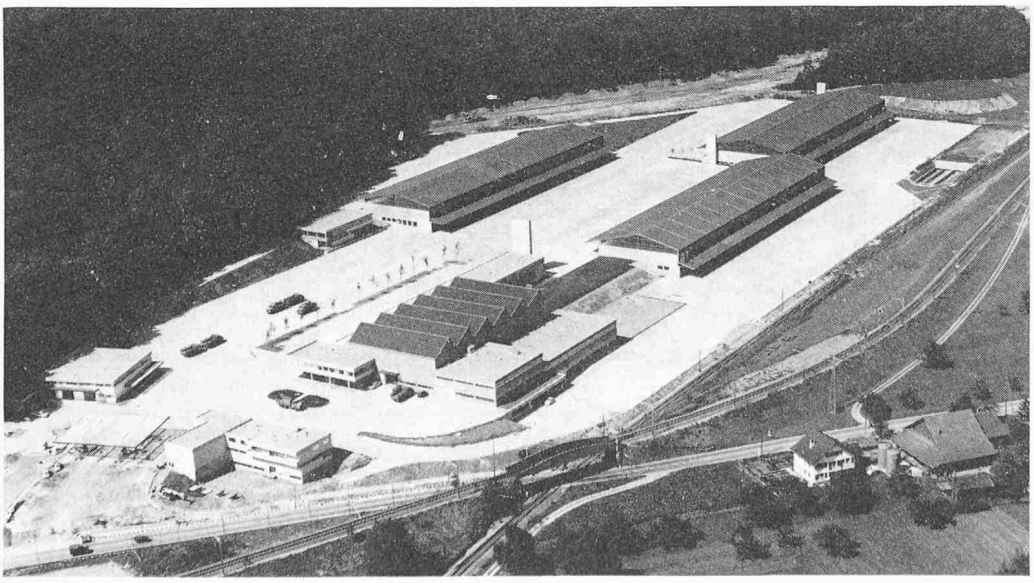

Gesamtansicht des Motorfahrzeugparkes Othmarsingen

(Flugaufnahme Swissair-Photo AG, Zürich)